

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 069/22/AONO/SDCC/CIPM DU 02/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES GROUPEES ELECTROGENES POUR SECURITE INCENDIE Source de financement BUDGET AUTONOME (BA)**

## **1. Objet**

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture des groupes électrogènes pour sécurité incendie.

## **2. Consistance des prestations**

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture des groupes électrogènes pour sécurité incendie

## **3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **105 000 000 FCFA**.

## **4. Allotissement**

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

## **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

## **6. Financement**

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

## **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## **8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél.

222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## **9. Remises des offres**

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** Exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/06/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°069/22/AONO/SDCC/CIPM DU  
02/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES GROUPE ELECTROGENES POUR  
SECURITE INCENDIE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## **10. Délai de Livraison**

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être

livrée en position rendu huilerie de la SODECOTON de Garoua dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## **11. Cautonnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 100 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## **12. Recevabilité des Offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

## **13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 23/06/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## **14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### **A- Critères éliminatoires :**

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 De l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 6 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

Caractéristiques techniques

**i) Groupe électrogène de 66 KVA (provenant du même fabricant)**

Les caractéristiques électriques suivantes : groupe

électrogène continu de 1500 tr/mn, 50 Hertz, 400V+N, cosinus phi 0,8

Les caractéristiques générales :

Groupe devra provenir du même fabricant, insonorisé, devra être fourni avec :

- Démarreur électrique ;
- Alternateur de charge ;
- Batterie ;
- Alternateur synchrone ;
- Disjoncteur qui assure la protection de l'alternateur ;
- Refroidissement par un radiateur ;
- Afficheur de commande intégré multifonctions permettant d'afficher les paramètres tension, courant temps de fonctionnement, compteur d'énergie et les défauts ;
- Manuel d'entretien et catalogues pièces détachées pour moteur et alternateur ;
- Manuel d'atelier ;
- Un coffret d'inverseur de source ;

**ii) Pièces de rechange par groupe comprenant chacun : 20 filtres à huile, 20 filtres à gazole et 10 cartouches de filtre à air.**

7) De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8) De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

- 9) Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 10) De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 11) De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquée ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

## **B- Critères essentiels**

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de la convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (groupes électrogènes, équipements électriques industriels) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect du délai du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque

ou le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 52 500 000FCFA, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à 105 000 000 FCFA, comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

### **C- Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et un dossier technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position magasin transit de la SODECOTON à Garoua.

## **15. Attribution**

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

## **16. Durée Validité des Offres**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.



## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

GAROUA Le 09-06-2022  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
MOHAMADOU BAYERO